



## DESCRIPTION

Conduit flexible aluminium isolé phoniquement

## UTILISATION

Climatisation, ventilation, raccordement des centrales de traitement d'air et VMC double flux.

## MATERIAUX

Conduit flexible constitué :

Paroi intérieure aluminium/polyester /aluminium perforée et armature spiralée en fil d'acier mangano-siliceux.

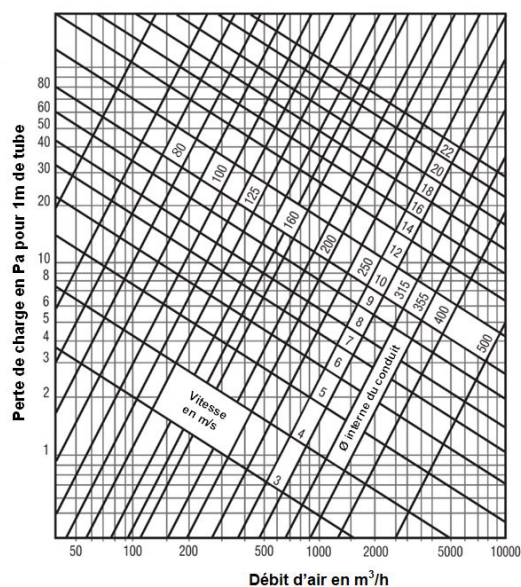
Revêtu d'un calorifuge en laine de verre 25mm ou 50mm.

Pare vapeur extérieur en aluminium renforcé de fibre de verre.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Couleur : Aluminium
- Longueur : 10m standard (Ep 25mm) / 7,5m (Ep 50mm)
- Diamètre : de 80 à 630 mm (Ep 25mm)
- Diamètre : de 80 à 500 mm (Ep 50mm)
- Densité de la laine de verre : 16 kg/m<sup>3</sup>
- Classement au feu : M0/M1 (PV n°DO-19-1256/A-R1)
- T° de fonctionnement : -30°C/+140°C
- Rayon de courbure : mini 0,58 x Ø
- Vitesse d'air : 30 m/s maximum
- Pression : 2500 Pa maximum
- Résistance thermique isolant :
- Ep 25mm R = 0.69 m<sup>2</sup>.K/W
- Ep 50mm R = 1.40 m<sup>2</sup>.K/W maximum

## DIAGRAMMES DES PERTES DE CHARGES



Reproduction interdite sans autorisation. Les spécifications techniques sont données sous réserve de modification sans préavis. Photos et illustrations non contractuelles.



**CARACTÉRISTIQUES ACOUSTIQUES**

Ø (mm)	L (m)	Atténuation (dB) / Fréquence (Hz)					
		125	250	500	1000	2000	4000
080	1	16	25	34	38	30	20
	2	22	37	48	54	46	30
	3	30	43	41	43	55	43
100	1	11	25	31	36	23	15
	2	17	31	51	50	38	26
	3	20	44	51	52	51	33
125	1	11	19	23	27	25	19
	2	17	31	43	43	35	22
	3	21	40	45	48	47	27
160	1	15	26	22	27	18	13
	2	22	38	35	39	29	20
	3	33	43	39	43	39	27
200	1	6	13	15	18	11	10
	2	15	31	32	38	21	18
	3	16	36	40	42	28	24
250	1	9	11	12	10	7	11
	2	21	24	24	22	13	15
	3	29	33	31	30	19	24
315	1	8	8	8	7	6	8
	2	16	15	14	13	9	13
	3	23	23	21	19	12	17
450	1	8	8	6	6	5	7
	2	18	15	14	12	8	10
	3	24	21	20	18	11	15
500	1	7	8	7	7	6	7
	2	-	-	-	-	-	-
	3	-	-	-	-	-	-

Reproduction interdite sans autorisation. Les spécifications techniques sont données sous réserve de modification sans préavis. Photos et illustrations non contractuelles.



**CREPIM**  
 Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS  
 Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.  
 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France  
 Tél : 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01  
 E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr  
 SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

**Valable 5 ans à compter du 03/10/2019**

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement  
 Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

**Procès-verbal n° DO-19-1256\A-R1**

**Matériau présenté par :** G.L.V. INTERNATIONAL (1995) LTD  
 P.O Box 652  
 4310601 Ra'anana  
 Israel

**Référence commerciale :** AF182

**Description sommaire :** Conduit extérieur de 41,85µm composé de feuilles d'aluminium en face apparente d'épaisseur 7µm et de deux films polyester d'épaisseur 17µm contrecollées (masse surfacique 73,57g/m<sup>2</sup>) ; d'un isolant central en laine de verre de 25 à 50mm d'épaisseur de masse volumique 18kg/m<sup>3</sup> et d'un conduit intérieur, référencé FLEXMO AF830 classé M0 constitué par deux feuilles d'aluminium et une couche de polyester assemblés par collage (masse surfacique 233,5g/m<sup>2</sup> et épaisseur 70µm)  
 Mode de fixation : Sans fixation  
 Substrat : Sans substrat  
 Face exposée : Aluminium  
 Application : Bâtiment Français  
 Epaisseur testées : 25 et 50mm.  
 Epaisseurs validées : 25 à 50mm.  
 Masse volumique : 19,7 à 29,2 kg/m<sup>3</sup>.  
 Masse surfacique : 0,73 à 0,98 kg/m<sup>2</sup>.  
 Coloris présenté : Aluminium.

**Nature de l'essai :** NF P 92-501 - Essai par rayonnement  
**Référence du rapport d'essai :** DO-19-1256\A-R1 du 03/10/2019

**Classement :**

**M1** sur face aluminium

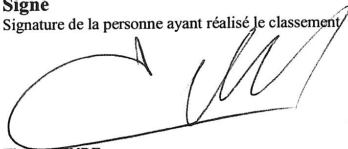
**Durabilité du classement :** Non limitée a priori

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.  
 Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.  
 Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE  
 Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

A Bruay-la-Buissière, le 03/10/2019

**Signé**


Signature de la personne ayant réalisé le classement



Thomas TURF  
 Ingénieur praticien

**Approuvé**

Signature de la personne autorisant le présent rapport



Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH  
 Skander KHELIFI  
 Responsable technique

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat  
 Whether or not to declare compliance with the specification, the uncertainty associated with the result was not explicitly taken into account  
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale  
 Reproduction of this test report is only permitted in its full form  
 Le CREPIM ne peut être tenu responsable des informations relatives à l'élément testé. Ces informations sont fournies par le demandeur.  
 CREPIM cannot be held responsible for information relating to the tested element. This information is provided by the applicant

1/3

Reproduction interdite sans autorisation. Les spécifications techniques sont données sous réserve de modification sans préavis. Photos et illustrations non contractuelles.





CREPIM  
Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS  
Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.  
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France  
Tél.: 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01  
E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr  
SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 03/10/2019

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° DO-19-1256\C-R1

**Matériau présenté par:** G.L.V. INTERNATIONAL (1995) LTD  
P.O Box 652  
4310601 Ra'anana  
Israel

**Référence commerciale:** AF830

**Description sommaire :**

Feuille d'aluminium / polyester laminée  
Mode de fixation : Sans fixation  
Substrat : Sans substrat  
Face exposée : Non applicable (faces identiques)  
Application : Bâtiment Français  
Epaisseur nominale totale : 0.1 mm.  
Masse volumique : 1884 kg/m<sup>3</sup>.  
Masse surfacique : 0.1884 kg/m<sup>2</sup>.  
Coloris présenté : aluminium.

**Nature de l'essai :** NF P 92-503 – Essai à la bougie électrique – NF EN ISO 1716 – Pouvoir Calorifique Supérieur

**Référence du rapport d'essai :** DO-19-1256\C-R1 du 03/10/2019

**Classement :**

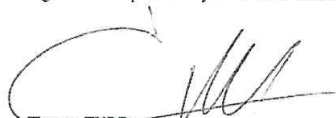
**M0**

**Durabilité du classement :** Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.  
Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.  
Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE  
Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

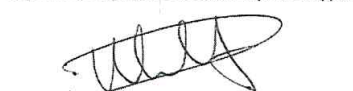
A Bruay-la-Buissière, le 03/10/2019

**Signé**  
Signature de la personne ayant réalisé le classement



Thomas TURF  
Ingénieur praticien

**Approuvé**  
Signature de la personne autorisant le présent rapport



Pour ordre, suppléant du président Franck POUTCH  
Skander KHELIFI  
Responsable technique

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat  
Whether or not to declare compliance with the specification, the uncertainty associated with the result was not explicitly taken into account  
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale  
Reproduction of this test report is only permitted in its full form  
Le CREPIM ne peut être tenu responsable des informations relatives à l'élément testé. Ces informations sont fournies par le demandeur.  
CREPIM cannot be held responsible for information relating to the tested element. This information is provided by the applicant

1/4

Reproduction interdite sans autorisation. Les spécifications techniques sont données sous réserve de modification sans préavis. Photos et illustrations non contractuelles.

